

# ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal invitent toute la Population, tous les Présidents d'associations locales patriotiques et autres, le personnel enseignant et les enfants des écoles à se joindre à eux pour célébrer l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Cette cérémonie se déroulera le **MERCREDI 8 MAI** à 11 h 00 devant le monument aux morts ou lecture du manifeste sera faite ainsi que le dépôt de fleurs suivi d'un vin d'honneur en salle Deterre Chevalier.

Rendez-vous à 10 h 45 devant la salle des Conférences.